

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 octobre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit octobre à dix sept heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 22 octobre 2024, affichée le 22 octobre 2024.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Martine PAYAN, excusée, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL
- Céline JOUIN, excusée, a donné procuration à Françoise DAUDÉ

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20241028 14

Création d'une aire de jeux pour enfants

Plan de financement définitif et demande auprès de la communauté Alès Agglomération de versement de l'aide financière du Fonds de Concours

Le maire rappelle au conseil municipal le projet et les travaux effectués. Ceux-ci sont terminés.

Le maire expose le plan de financement définitif ainsi que la demande auprès de la communauté Alès Agglomération de versement de l'aide financière du Fonds de Concours.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Approuve le coût définitif du projet qui s'élève à la somme de 43 899,78 €.
- Valide le plan de financement définitif exposé en annexe.
- Autorise le maire à solliciter auprès de la communauté Alès Agglomération le versement de l'aide financière du Fonds de Concours dont le montant s'élève à la somme de 12 532,00 €.
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 8

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE CONCOULES' at the top and 'GARD' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.

Annexe de la délibération n° 20241028 14

Collectivité COMMUNE DE CONCOULES

Opération Création d'une aire de jeux pour enfants

Projet Définitif

Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le 04/11/2024

ID : 030-213000904-20241028-CM20241028D2_9-DE



Etat récapitulatif des dépenses

Facture				Montant		
Date	Tiers	Objet de la dépense	Mandat n°	TTC	TVA	HT
30 06 23	GEDIMAT	rondins poteaux portillons	243	3 042,61 €	507,10 €	2 535,51 €
30 09 23	TRANSPORT BONNEFOY	gravillon	351	2 837,44 €	472,91 €	2 364,53 €
31 10 23	HUSSON	jeux	380	43 453,86 €	7 242,31 €	36 211,55 €
30 09 23	GEDIMAT	fournitures	386	945,43 €	157,57 €	787,86 €
31 10 23	TRANSPORT BONNEFOY	gravillon	387	1 376,80 €	229,47 €	1 147,33 €
31 10 23	TRANSPORT BONNEFOY	terre végétale	388	1 023,60 €	170,60 €	853,00 €
Total				52 679,74 €	8 779,96 €	43 899,78 €

Plan de financement

Dénomination	Montant	%
Dépense Total	43 899,78 €	100,00 %
Recette externe Subvention de l'État DETR R1	12 835,00 €	29,24 %
Recette externe Subvention de la Région R2	6 000,00 €	13,67 %
Total 1	18 835,00 €	
Total 2	25 064,78 €	
Recette externe Fonds de Concours Alès Agglomération R3	12 532,00 €	28,55 %
Recette externe Total	31 367,00 €	71,45 %
Recette autofinancement Fonds propres R4	12 532,78 €	28,55 %
Recette Total	43 899,78 €	100,00 %

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

